

Papeete, le 13 juillet 2016

Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle

INFORMATION MEDIAS

Sécurité routière : Augmentation des contrôles

L'accidentalité en Polynésie française est en forte baisse depuis plusieurs années. On enregistrait ainsi plus de 300 accidents par an il y a 10 ans. Ce chiffre est passé sous la barre des 150 en 2015 et continue de chuter en 2016.

Néanmoins, les dernières semaines ont été marquées par un retour de comportements à risque dont les conséquences sont souvent la mort sur les routes. Le bilan dramatique du week-end dernier le rappelle tristement, trois morts sur la presqu'île de Tahiti et l'île de Raiatea.

La sécurité routière reste donc une priorité absolue.

15 personnes ont déjà perdu la vie dans un accident de la route en 2016 en Polynésie française. Parmi ces accidents mortels, neuf impliquent des usagers de deux-roues, et trois sont directement imputables à la consommation d'alcool ou de stupéfiants.

Les résultats des contrôles routiers menés par les forces de l'ordre confirment par ailleurs que les comportements dangereux restent fréquents sur les routes. Depuis le début de l'année, plus de 1000 conducteurs ont été contrôlés en état d'ébriété ou positifs aux stupéfiants, plus de 1600 conducteurs ont été contrôlés en excès de vitesse, et près de 800 personnes ont été contrôlées sans permis de conduire.

Aussi, en vue de réprimer sévèrement les auteurs d'infractions comportementales, j'ai demandé, dès lundi dernier, aux forces de police et de gendarmerie de cibler particulièrement leurs actions en accentuant :

- **les contrôles d'alcoolémie et dépistages de stupéfiants,**
- **les contrôles des deux-roues et des équipements de sécurité,**
- **les contrôles coordonnés sur les lieux et horaires accidentogènes.**

Le Directeur du cabinet du Haut-commissaire se rendra, de façon aléatoire, sur ces contrôles routiers, aux côtés des forces de sécurité. Au-delà de ces contrôles dédiés, les patrouilles de police et de gendarmerie porteront en permanence une vigilance absolue sur les infractions comportementales et la délinquance routière.

René BIDAL

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Contact Presse :

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr